



"Crise du capitalisme et économie plurielle : une perspective anthropologique"

de Nanteuil, Matthieu ; Laville, Jean-Louis

CITE THIS VERSION

de Nanteuil, Matthieu ; Laville, Jean-Louis. *Crise du capitalisme et économie plurielle : une perspective anthropologique*. In: *L'Option de Confrontations Europe*, Vol. 1, no.33, p. 69-78 (Janvier) <http://hdl.handle.net/2078.1/139466>

Le dépôt institutionnel DIAL est destiné au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques émanant des membres de l'UCLouvain. Toute utilisation de ce document à des fins lucratives ou commerciales est strictement interdite. L'utilisateur s'engage à respecter les droits d'auteur liés à ce document, principalement le droit à l'intégrité de l'œuvre et le droit à la paternité. La politique complète de copyright est disponible sur la page [Copyright policy](#)

DIAL is an institutional repository for the deposit and dissemination of scientific documents from UCLouvain members. Usage of this document for profit or commercial purposes is strictly prohibited. User agrees to respect copyright about this document, mainly text integrity and source mention. Full content of copyright policy is available at [Copyright policy](#)

CRISE DU CAPITALISME ET ÉCONOMIE PLURIELLE : UNE PERSPECTIVE ANTHROPOLOGIQUE

par **Matthieu de Nanteuil** et **Jean-Louis Laville**

« La refondation d'une économie socialement et écologiquement soutenable implique de repenser les modalités de fonctionnement de l'économie, de redéfinir les conditions de l'action publique et de construire un nouveau rapport à la consommation. Notre thèse est qu'une telle perspective est impossible tant que ne sont pas reconnues des pratiques économiques non-capitalistes où, de façon très concrète, se dessine une autre orchestration des rapports sociaux. Dans leur hétérogénéité même, les pratiques d'ESS matérialisent des alternatives... Il importe de ne pas les cantonner fonctionnellement à un « secteur » de l'économie... C'est la raison pour laquelle la construction d'un cadre juridique sur ce thème est essentielle. Certaines législations nationales manifestent une avancée, reste à construire un cadre européen ».

La crise économique – qui a connu une accélération brutale en 2008, mais a des origines plus anciennes – a suscité une volonté de ré-industrialisation : sous cet angle, l'économie sociale et solidaire (ESS) est intéressante, mais son apport reste limité. Elle fait l'objet d'une vision sectorielle dans laquelle elle vient compléter le tissu des petites et moyennes entreprises (PME) avec des particularités ayant trait au droit de propriété.

Mais la crise peut aussi être lue à travers le rapport que l'économie capitaliste noue avec la société dans son ensemble, considérée comme un complexe d'expériences, de rapports sociaux et d'institutions : l'économie sociale et solidaire, et les voies qu'elle ouvre, occupent alors une place majeure pour trouver une issue démocratique à la crise. C'est la voie que nous emprunterons. Notre argument est divisé en deux parties : la première vise à requalifier la crise du capitalisme en se situant dans une perspective anthropologique ; la seconde entend souligner la spécificité

de l'économie sociale et solidaire au regard de ces difficultés³⁰.

La sortie de crise suppose non seulement la formation d'une stratégie industrielle d'envergure mais aussi une réflexion sur les modalités de réaction contre la scission entre économie et société, nécessaires pour préserver et approfondir la démocratie. C'est là que l'économie sociale et solidaire peut jouer un rôle pivot, bien au-delà de l'importance quantitative de ses composantes associatives, coopératives et mutualistes.

CAPITALISME FINANCIER, REDISTRIBUTION, CONSUMÉRISME : LES CONTOURS D'UNE CRISE SYSTÉMIQUE

Il importe de faire en sorte que les strates de signification qui ont scandé l'histoire du capitalisme ne soient ni caricaturées, ni sous-estimées. On suivra Max Weber en rappelant que l'accumulation est elle-même le produit d'un *ethos* particulier, mê-

³⁰ Plus qu'une conclusion, ce dernier chapitre est donc une invitation à prolonger les contributions de ce numéro spécial de l'Option de Confrontations. L'utilisation du terme « anthropologique » est motivée par la volonté d'articuler économie et société, là où la plupart des réflexions pensent ces réalités de façon séparée.

lant conduites culturelles et dispositions religieuses (Weber, 2004 [1904]). Cette matrice s'est progressivement effacée, sous l'effet de la sécularisation, de l'individualisme, mais surtout de l'autonomisation progressive de la sphère marchande.

A ce propos, la thèse la plus connue est celle de Karl Polanyi, qui avance l'idée d'un désencastrement des activités capitalistes vis-à-vis de la société, liées à la marchandisation progressive des trois entités fondamentales : le travail, la terre et la monnaie (Polanyi, 1983 [1944]). Cette thèse peut être complétée de deux façons : d'une part, en soulignant que la période de croissance de l'après-guerre a donné naissance à des formes nationales de réencastrement ; d'autre part, en considérant que nous sommes entrés dans une nouvelle phase de désencastrement, mais à partir de mécanismes différents de ceux identifiés par Polanyi.

Du point de vue anthropologique qui nous occupe ici, Polanyi situe l'originalité de l'économie de marché dans son auto-référentialité ; son but n'est plus de satisfaire des besoins fondamentaux définis extérieurement à elle, mais d'ordonner le monde selon sa propre logique. Cette formation a elle-même connu de profondes évolutions, quand on sait que ses précurseurs étaient des philosophes moraux, qui entendaient combiner l'individualisation des liens sociaux – à laquelle contribuait directement leurs théories – avec des prérequis éthiques tels la sympathie ou la bienveillance. Mais contrairement aux républicains sociaux, puis aux promoteurs de la pensée sociale-chrétienne, socialiste ou communiste, cette visée éthique était conçue à la périphérie de l'économie. Elle est donc demeurée indexée sur la logique égoïste du gain matériel, générant un système économique opposant les individus les uns aux autres et apprenant à fonctionner sur le base de principes – assimilés à des « lois naturelles » – de plus en plus éloignés des conditions réelles d'existence des populations. Les excès de ce système ont entraîné dans les années 1930 les conséquences que l'on sait.

L'émergence du capitalisme patrimonial

On doit aussitôt ajouter que la seconde guerre mondiale a été suivie par une phase de réencastrement. Le capitalisme industriel a été régulé à l'échelle nationale par des politiques keynésiennes, des systèmes sociaux ou des dispositifs de négociation collective, mais aussi par des ré-

gimes de signification propres au travail industriel (sens du métier, identité de classe, etc.). En d'autres termes, ce capitalisme formait la colonne vertébrale d'un système économique dont les formes de marchandisation étaient limitées par un ensemble de dispositifs socio-politiques.

Nicolas Postel et Richard Sobel montrent que ces verrous ont commencé à sauter dans les années 1970 avec l'avènement du flottement généralisé des monnaies, puis dans les années 1980 avec la flexibilisation du marché du travail. « La marchandisation de la monnaie de crédit a entraîné une forte hausse de sa rémunération. [...] Avec la revitalisation du marché financier s'est produit un retour de la contrainte de compétitivité-prix sur le marché des biens et de services et sur celui des matières premières », conduisant à une remise en cause du contrat social fordiste fondé sur le démarchandisation du travail et l'accès généralisé à des droits sociaux (Postel et Sobel, 2013, p. 116-118).

C'est dans ce contexte que l'on peut saisir la rupture initiée par l'apparition du capitalisme « financier » ou « patrimonial » au cours des années 1980-1990 (Aglietta et Berrebi, 2007 ; Aglietta et Orléan, 2002). Cette phase se caractérise par la dissociation des activités financières vis-à-vis des autres composantes de l'économie : aversion au risque et demandes de liquidité sans cesse accrues, dogme de la « full fair market value » en matière de normes comptables, raréfaction des crédits bancaires accordés aux PME en faveur de l'intermédiation généralisée par les marchés financiers. Ces éléments ont progressivement fait glisser les économies européennes vers des économies de rente, générant un déséquilibre inédit dans le partage de la valeur ajoutée et développant une culture du « court-termisme » capable de menacer l'économie toute entière.

Cette dissociation ne se limite pas aux activités financières ; elle s'est accompagnée de politiques de concurrence qui ont favorisé des stratégies non-coopératives et accru les déséquilibres entre les Etats européens. Philippe Herzog précise : « La priorité accordée à l'UE à la finance de marché a laissé à celle-ci le soin de sélectionner les investissements. Elle a survalorisé certains investissements, notamment dans les nouvelles technologies de l'information, [...] et délaissé les autres ». Il ajoute : « La politique de concurrence a été reine en l'absence d'une stratégie industrielle [...] ». Sa doctrine n'a pas changé alors que les mu-

tations technologiques et l'émergence de nouveaux marchés bouleversent son application » (Herzog, 2012, p. 3).

Ces diverses tendances ont favorisé des processus de création de richesse extrêmement sélectifs et interdit une requalification d'ensemble de l'appareil productif³¹. Elles ont, plus largement, sapé les régulations *endogènes* qui caractérisaient l'économie sociale de marché issue des Trente Glorieuses. N'ayant su organiser la transition, l'Union Européenne a exigé le démantèlement de ces régulations internes sans offrir de perspectives de substitution. Des coopérations, trop limitées certes, mais qui auraient pu constituer un socle pour l'invention d'une régulation européenne d'envergure, se sont délitées.

Pourtant, une analyse qui en reste à ce premier niveau ne saisit pas la gravité anthropologique de la crise : pour l'intégrer, il faut compléter cette interprétation par une critique des régulations *exogènes* qui étaient à l'origine du réencastrement de l'après-guerre. Celles-ci concernent à la fois la philosophie des politiques publiques, centrée sur la redistribution, et la matrice culturelle des sociétés industrielles, marquées par l'émergence d'un consumérisme sans véritable limite.

L'insuffisance de la redistribution

La conception essentiellement redistributrice de l'État social présente deux faiblesses constitutive :

- la première consiste à *considérer les usagers des services publics comme des assujettis*. Elle concentre les arbitrages dans les sphères de la démocratie représentative (gouvernants, représentants patronaux et syndicaux) et la parole des simples citoyens y est largement ignorée. Au moment où le fordisme règne dans les entreprises écartant les travailleurs des décisions avec en contrepartie une augmentation de leurs revenus, le « providentialisme », selon le terme de Paul R. Bélanger et Benoît Lévesque (1990), se développe dans l'État social : les destinataires des services sociaux restent éloignés de leur conception, cette exclusion étant compensée par un accès quasi gratuit à ceux-ci.
- la seconde faiblesse tient à ce que *la solidarité redistributive demeure dépendante de la crois-*

sance marchande : insensible jusque dans les années 1960, cette dépendance devient de plus en plus prégnante avec le ralentissement du taux de croissance qui prive la social-démocratie d'une partie de ses moyens d'action. Ce mouvement questionne les méthodes keynésiennes et les transferts sociaux. Dans ce contexte, l'option monétariste rencontre un écho chez les gouvernants parce qu'elle leur promet de ramener la croissance. Suite à l'application de ces principes monétaristes, le périmètre national d'action dans lequel s'était déployée la social-démocratie est profondément perturbé par les dérégulations, les dérèglementations et l'accélération de la circulation internationale des capitaux.

La soutenabilité des États redistributifs est mise en cause à la fois par leur déficit de démocratie du point de vue de l'expression des usagers-citoyens (Jaeger, 2011) et dans leur avalisation du point de vue selon lequel seul le marché serait créateur de richesses (Cassiers, 2011 ; de Nanteuil et Pourtois, 2005). Consolidés à la fin du second conflit mondial mais confondant protection et redistribution, ces États n'ont pas été capables d'appuyer des pratiques sociales gagnées à une autre culture économique : définition de nouveaux biens publics, finance patiente, investissements de long terme, couplage formation-innovation, mais aussi pluralité des formes économiques, soutien à des dynamiques associatives, etc.

Le piège du consumérisme

Parallèlement, les politiques publiques ont fait le jeu de demandes matérielles croissantes, favorisant des comportements de consommation qui allaient rapidement nourrir la spirale de l'endettement privé.

Le consumérisme est rapidement apparu comme la clé de voûte du modèle fordiste. On peut définir le consumérisme comme « un mode de consommation individualiste, envahissant, hédoniste, axé sur la nouveauté, faisant usage des signes autant que des choses, très dépensier en ressources naturelles et en travail humain. [...] Ayant littéralement explosé après la Seconde Guerre mondiale, avec l'État keynésien, tout entier tourné vers que qu'on appelait à l'époque une politique de la demande » (De Munck, 2011). Quand il émerge après le second

³¹ Dans un entretien récent, Aglietta rappelle que les politiques de l'UE devraient favoriser l'émergence d'un projet industriel européen en reprofiliant les dépenses publiques plutôt qu'en pratiquant l'austérité généralisée (Aglietta, 2013).

conflit mondial, ses dangers sont sous-évalués, car il participe lui-même d'une régulation d'ensemble du capitalisme : l'accès à la jouissance matérielle est le lieu d'une insoumission passagère face aux contraintes de l'activité industrielle, elle-même reliée à une chaîne de significations associant la production d'objets à une marche en avant vers le progrès, dans des contextes fortement redistributifs.

Ce consumérisme est exacerbé dans le capitalisme flexible et globalisé, tandis que le marché s'émancipe de la société. Il devient alors un piège en passe de se refermer sur les sociétés post-industrielles. Sa contribution à la crise écologique est avérée : au-delà de l'enjeu crucial que constitue l'émergence d'une économie décarbonnée, il semble impossible d'organiser la transition écologique (Juan, 2011) sans réorienter la consommation vers des biens durables (Dupuy, 2002, 2005) et, plus profondément, sans un remaniement de notre rapport subjectif à la matérialité (Arnsperger, 2005, 2009). Les normes de la consommation imposées à travers les modes de comportement diffusés par les médias sont à interroger dans une perspective critique.

Ce nouvel enjeu ne doit pas faire oublier la question du travail : faute de pouvoir combiner la consommation à des activités professionnelles pourvoyeuses de sens, on voit mal comment créer les conditions d'une consommation capable d'éviter les comportements compulsifs visant à compenser un mal-être existentiel. La consommation critique (Pleyers, 2011) suppose de réinscrire l'acte d'achat dans une série de signifiants anthropologiques, grâce auxquels les agents économiques peuvent reconstruire une certaine consistance existentielle face au sentiment d'anomie ou de dépossession auquel les conduit un régime économique délié de ses attaches dans la société. Sur ce terrain, le travail continue de jouer un rôle irremplaçable.

Sur fond d'accroissement de la part dévolue au marché dans les activités humaines, la phase de désencastrement à laquelle nous assistons combine donc une dissociation des activités capitalistes entre elles – sous la double forme de l'autonomisation des activités financières et de la

généralisation de stratégies non coopératives –, une incapacité des politiques publiques à se renouveler, ainsi qu'une culture consumériste dans laquelle la possession de biens et la richesse matérielle ont pris une place disproportionnée. A cela s'ajoute le fait que le périmètre national est lui-même confronté à des contradictions systémiques. La mise en concurrence des systèmes sociaux dans l'UE, associée à des mouvements de capitaux de plus en plus volatiles, suppose une redéfinition complète de la notion de « communauté politique », à travers la valorisation du potentiel d'action des sociétés civiles. C'est de ce point de vue que l'ESS peut s'avérer précieuse.

TROIS PRINCIPES ANTHROPOLOGIQUES : RÉCIPROCITÉ, PROXIMITÉ, RECONNAISSANCE

L'importance de l'ESS a été soulignée à maintes reprises³². Capable de répondre à des demandes émergeant à la périphérie de l'Etat comme du marché, l'ESS accomplit une *fonction* dans l'économie générale des besoins – une fonction qui s'amplifie dans une économie de services au sein de laquelle la productivité stagne et les besoins en qualité de vie augmentent³³.

On manquerait pourtant l'essentiel du débat si l'on réduisait ce vaste ensemble d'activités à un problème strictement fonctionnel. Le renouveau anthropologique impulsé par l'ESS, qui dérive de la tradition associationniste du XIX^e siècle dans des pays confrontés aux bouleversements de la société industrielle, consiste à modifier les coordonnées mêmes de l'activité productive, en articulant la rationalité calculatrice à une *finalité de solidarité ou de citoyenneté*. En d'autres termes, l'ESS désigne un ensemble de pratiques qui entendent approfondir les acquis de la rationalité moderne, en *combinant* les règles du calcul à des finalités d'un autre ordre et en considérant que cette combinatoire ne relève pas seulement des politiques publiques mais doit être travaillée à la *racine des comportements sociaux*. C'est ce double travail de combinaison et de prévention qui marque sa nouveauté. Comment l'interpréter ?

³² Cf. chiffres donnés en introduction.

³³ Sans être exhaustif, on peut dire que l'ESS est particulièrement présente dans les domaines suivants : services des banques coopératives et des mutuelles d'assurance, services à la petite enfance ou accompagnement du vieillissement, activités de soutien à la jeunesse en difficulté, insertion, logement social, créativité artistique et culturelle, activités numériques diverses, sans parler des tentatives visant à ré-ancrer l'activité économique dans un tissu social territorial (Systèmes d'échange local – SEL –, Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne – AMAP –, monnaies locales, mais aussi commerce équitable, etc.).

Pour répondre à cette question, il faut rappeler que la crise du capitalisme est indissociable de la crise de la social-démocratie. Celle-ci a indexé la protection sociale sur la redistribution et considéré les usagers comme de simples réceptacles de l'action publique. « L'essoufflement de la social-démocratie s'explique par son insuffisance en matière de lutte contre les réductionnismes économique et politique : un cantonnement du marché par la redistribution oubliant la diversité des marchés réels et les potentialités de la réciprocité sur le registre économique, une focalisation sur les méthodes disponibles dans le cadre de la démocratie représentative ne permettant pas de mobiliser la participation citoyenne sur le registre politique » (Laville, 2011, p. 49).

En outre, cette option a alimenté la spirale consumériste au cœur du dérèglement écologique actuel. Il en va pourtant de la social-démocratie comme du marché : la question centrale n'est pas celle de sa suppression mais celle d'une réorientation radicale de ses principes fondateurs. C'est la force de l'ESS que de poser cette question et d'y apporter des réponses à travers les expériences d'économie solidaire, soucieuses de ne pas se cantonner dans la valorisation de l'entreprise collective propre à l'économie sociale traditionnelle. Trois axes la caractérisent.

Réciprocité

Le premier est celui de la *réciprocité*, souvent abordée à travers « le paradigme du don » (Mauss, 1999 [1923], Caillé, 2000). Ce paradigme repose sur la triple obligation de donner-recevoir-rendre, mais aussi sur le mixte d'intérêt et de désintéressement présent dans le don. Toutefois, les nombreuses circonstances dans lesquelles « le lien importe plus que le bien » n'empêchent pas que subsiste le risque du « don sans réciprocité » (Ranci, 1990). Ceci est particulièrement identifiable dans la philanthropie où celui qui donne peut enfermer dans la dépendance celui qui reçoit, entérinant alors une forme de ploutocratie.

Cette visée générale permet cependant de dépasser l'approche « formelle » de l'économie et d'adopter, selon Polanyi, une approche « substantielle », admettant la pluralité des principes d'intégration économique. Le rapprochement avec Weber est évident, ce dernier distinguant la « rationalité formelle » et la « rationalité matérielle » du calcul ou du droit. Chez ces deux auteurs, l'échange

n'est pas identifié à sa structure formelle, comme dans la théorie walrasienne : il embrasse les liens sociaux qui sont impliqués à travers lui. Mais dans quel sens ?

En la matière, la réponse de l'ESS est précise : la contrainte de non-distribution des dividendes ouvre sur une finalité plus vaste, qui consiste en une *contribution non monétaire au lien social*. Dans les activités d'ESS mentionnées plus haut, cette contribution se rapporte aux normes fondatrices de la vie démocratique, en particulier la norme d'égalité. Faire œuvre de solidarité ou de citoyenneté revient à transcrire l'idéal d'égalité dans des pratiques économiques concrètes. Ceci a une signification politique décisive : le fonctionnement démocratique n'est pas garanti par les statuts, il tient à la mobilisation d'une réciprocité égalitaire dans les rapports quotidiens entre les différents participants aux services.

C'est pourquoi on peut parler de la « réciprocité comme d'un principe d'intégration » : il s'agit non seulement de modifier les séquences de l'échange, mais de permettre une redéfinition et une réappropriation des besoins par les usagers eux-mêmes, ouvrant ainsi sur d'autres modalités productives (Servet, 2013). La finalité de solidarité ou de citoyenneté ne doit pas être vue comme un simple palliatif de la redistribution ou de la démocratie représentative, mais comme l'accomplissement des exigences que la norme d'égalité implique dans la société civile. Celle-ci est en effet indissociable de la construction d'une éthique du lien social, fondée sur « l'égalité digne » (Kis, 1989) et la « parité de participation » (Fraser, 2005). Les implications de cette transformation sur la démocratisation des organisations de l'ESS sont importantes, mêmes si elles ne doivent pas être idéalisées. En pratique, elles rencontrent de nombreuses difficultés.

Par ailleurs, le recours à la réciprocité ne dresse pas une frontière étanche avec d'autres pratiques économiques, comme l'ont montré diverses composantes du courant international de socioéconomie. Par exemple la sociologie des marchés – désignée par le terme de *New Economic Sociology* – souligne l'importance des pratiques de coopération dans la construction de l'efficacité (Granovetter, 2008), rejointe en cela par « l'économie des conventions » (Eymard Duvernay, 2006) ou l'analyse des « conventions en gestion » (Amblard, 2003 ; Gomez et Korine, 2009).

Il en va de même dans le champ des organisations : l'innovation suppose l'émergence de

dynamiques relationnelles qui suspendent la logique du gain immédiat (Alter, 2013). De son côté, la financiarisation du capitalisme peut être interprétée comme l'expression d'une rupture du lien entre les différentes séquences de l'ingénierie économico-financière chargée de l'obtention du profit. La « violence de la monnaie » (Aglietta et Orléan, 2002), indissociable du processus de financiarisation, apparaît comme la conséquence de ce mouvement de déliaison qui traverse l'économie capitaliste elle-même.

L'importance de la réciprocité en tant que trait distinctif de l'économie solidaire est donc indissociable de ses effets induits : elle permet un dépassement du dualisme marché-État autant qu'une hybridation avec le marché et la redistribution, ce sur quoi ont insisté divers écrits théoriques (Gardin, 2006 ; Dacheux et Goujon, 2011). L'exemple qu'elle fournit ne vaut pas que pour elle-même : il facilite une prise en compte des exigences réciproques dans l'ensemble de l'économie.

Proximité

Avec la notion de *proximité*, l'enjeu n'est nullement de verser dans le localisme, mais de réfléchir à l'émergence d'une économie de la proximité, capable de considérer le partenaire de l'échange économique comme un *socius*, non comme un lointain, voire comme un étranger. On touche moins ici à la finalité de l'interaction qu'à sa structure même.

Cet aspect a également été souligné par certains chercheurs. A propos des services sociaux, Jean-Louis Laville et Marthe Nyssens distinguent la « proximité objective (définie par des critères tangibles d'espace et de temps) » et « la proximité subjective (lorsque la relation entre le prestataire et l'utilisateur est déterminante pour la qualité du service) » (Laville et Nyssens, 2013, p. 15). A ces deux acceptations de la proximité s'en ajoute une troisième, que l'on qualifiera ici de *proximité symbolique*. Celle-ci a trait au type d'imaginaire social véhiculé dans l'échange économique, quant au lien de proximité (réel ou supposé) avec les partenaires de l'échange.

Sur ce plan, la modernité peut être abordée comme une période historique de déstabilisation de l'économie de proximité. Avec l'abolition des corporations, puis la répression du mouvement associatif au XIX^e siècle, l'individualisme libéral a définitivement rompu les liens de proche à proche qui structuraient les sociétés d'Ancien Régime, dans

des contextes d'inégalités héréditaires. Cette évolution a été prolongée par la dynamique de classes qui a accompagné la révolution industrielle, en particulier lorsque cette dynamique a été théorisée sous la figure de l'antagonisme de classes.

En généralisant la classe moyenne, mais surtout en faisant du périmètre national le fondement des pactes sociaux de l'après-guerre – en particulier des politiques redistributives –, le fordisme a pourtant contribué à inverser le mouvement. C'est d'ailleurs la raison qui a rendu possible l'émergence d'un vaste mouvement de négociations collectives – socle de la social-démocratie –, dont on ne dit pas assez à quel point il a nécessité une base anthropologique particulière, fondée sur l'idée d'un « continuum » entre les différents acteurs du régime capitaliste (Castel, 1995). Ce continuum pouvait être ouvertement conflictuel, il ne renvoyait pas moins à la formation d'un imaginaire commun, ayant pour toile de fond l'identité nationale³⁴.

Or la globalisation des échanges a défait l'idée que la communauté nationale serait le fondement du lien social, au moment même où, de son côté, le capitalisme de marché a profondément altéré les formes de continuité du lien social au sein de la sphère économique. Cette altération a pris des chemins subtils. Au-delà de la fragmentation du salariat, elle passe notamment par l'émergence d'un « capitalisme émotionnel » (Illouz, 2006), qui entend organiser la mobilisation des salariés sur la base de l'« intelligence émotionnelle » (Goleman, 2007), mais en séparant cette dimension des conditions concrètes de réalisation du travail et en la soumettant à des contraintes de conformité extrêmement puissantes (Hochschild, 2012, 1983).

C'est pourtant sur cette question de la dimension concrète, incarnée, des échanges économiques que l'ESS peut être amenée à jouer un rôle décisif. Comme l'avait noté Mauss, théoricien du don mais aussi observateur avisé des « techniques du corps », l'échange économique suppose la corporéité avec son apprentissage, son caractère technique et sa relation avec la question du « rendement » (Mauss, 1999 [1934]). Dans le nouveau capitalisme, cette dimension est largement instrumentalisée. L'ESS peut la réintroduire en faisant en sorte que l'intercompréhension soit fondée sur des relations de face-à-face, par exemple à travers la co-construction de services basée sur l'expression des usagers comme

³⁴ La Belgique est un exemple particulièrement saillant de cette évolution, qui a fait de la sécurité sociale l'un des piliers de son unité nationale, dans un pays de tradition fédérale divisé dès sa fondation par la question linguistique.

des salariés et des bénévoles.

Une autre voie pour approcher la proximité a été empruntée par Polanyi, à travers la question de « l'administration domestique » (*householding*), qu'Isabelle Hillenkamp propose de traduire par le terme de « partage domestique » (Hillenkamp, 2013, p. 222). Fidèle à la tradition aristotélicienne – qui oppose l'économie, dont « la base est l'auto-suffisance de la communauté unie par une forme de bon vouloir » (*ibid.*), et la chrématistique, l'échange commercial sans limites propres –, Polanyi pose le problème de l'autodétermination des finalités de l'agir économique. Une telle autodétermination suppose une *communauté de liens*, dont la métaphore du « foyer » (*oikos*) est utilisée comme métaphore principale.

Là encore une ambivalence peut être relevée. Soit le partage domestique est un vecteur de soumission qui entérine les inégalités de genre, soit il met à distance l'échange marchand en lui opposant la force d'une communauté de vie. Cette ambivalence a été bien mise en évidence dans les pratiques d'économie populaire, en particulier dans les pays du Sud.

En tout cas, face aux phases successives du capitalisme de marché, la redistribution est un principe nécessaire mais insuffisant, surtout lorsqu'il s'accompagne d'une inflexion bureaucratique. Comme le marché, l'Etat est un appareil de rationalisation de la vie quotidienne qui institue la distance physique et symbolique comme fondement du progrès. Nul mieux qu'Émile Durkheim n'avait perçu cette innovation majeure de la modernité. Toutefois, lorsque l'Etat – en particulier sous la forme progressiste de l'Etat-providence – se contente de substituer à la rupture des liens de sociabilité produits par le marché l'administration bureaucratique du « social », il perd de vue sa raison d'être, qui est de redéfinir les conditions permettant d'« habiter » collectivement le monde (Lévinas, 1961).

Les conséquences de cette dérive se situent sur le plan du rapport des hommes à la nature : fruit d'une alliance néfaste entre productivisme et étatisme, la régulation industrielle du capitalisme a favorisé la spirale du consumérisme et la surexploitation des ressources naturelles. Mais elles se situent également sur le terrain du rapport des hommes entre eux : dans le travail, où l'individualisme concurrentiel s'est progressivement

substitué à d'autres normes relationnelles, au risque d'affaiblir dangereusement les conditions de la civilité (Dejours, 2010) ; à la frontière entre production et consommation, où les salariés des services se voient soumis à une contrainte d'indifférenciation dans leur relations à aux clients ou aux usagers, c'est-à-dire à l'obligation de considérer le proche comme en étranger, sous la pression des flux (de Nanteuil, 2012)³⁵. La reconstruction d'une économie de liens semble donc une urgence. Néanmoins une question apparaît aussitôt : dans quelle mesure cette orientation est-elle compatible avec la globalisation ?

Reconnaissance

C'est ici qu'intervient un troisième axe, relatif à la question de la *reconnaissance*. Axel Honneth (2002, 2007) avance que la reconnaissance ne se limite pas à une situation d'interface entre des individus ou des groupes régis par un principe d'égalité : elle permet de penser les conditions intersubjectives d'accès à l'espace public, au-delà de la délimitation physique et symbolique qu'implique le thème de la proximité. Cette dernière demeure un enjeu important. Elle doit néanmoins pouvoir s'appuyer sur une grammaire des échanges sociaux susceptible de fournir un *cadre général* à l'analyse des rapports sociaux.

Chez Honneth, le terme de reconnaissance renvoie à une triple acception. Il signifie : a) qu'il existe un préalable à la saisie strictement cognitive des problèmes sociaux (« la reconnaissance précède la connaissance ») ; b) que les relations sociales se caractérisent, prioritairement, par un déficit de reconnaissance (qu'il nomme « mépris ou mésestime ») ; c) que la construction d'un rapport social non déformé repose sur des dynamiques conflictuelles, dans des sociétés où les exigences de reconnaissance sont multiples (des « luttes pour la reconnaissance »).

Dans ses premiers travaux, Honneth défend l'idée que la reconnaissance se décline dans trois sphères distinctes : amour, droit et coopération sociale. Les déficits vécus par les acteurs de ces différentes sphères alimentent des conflits en vue de la formation d'un « rapport positif à soi »³⁶. Toutefois, la force de son projet théorique est qu'il permet de souligner les liens de *continuité* entre ces différentes sphères, qui

³⁵ La notion d'« individualisme concurrentiel » permet de rendre compte des formes dominantes d'individualisme qui se sont développées dans le cadre du capitalisme de marché. Elle s'attache à souligner les effets de concurrence généralisée liée à la valorisation des intérêts individuels. Cette notion est proche de celle utilisée par Robert Castel, qui évoque un « individualisme négatif » (Castel, 1995). Elle ne résume pas l'ensemble du processus d'individuation, qui comporte également une face émancipatrice à l'égard des figures oppressantes du lien communautaire (Lipietz, *ici même*).

sont aussi les lieux élémentaires de l'expérience humaine. Le thème de la reconnaissance est le support d'une grammaire : il fournit un critère de *compréhension* des rapports sociaux et d'*évaluation* de leurs orientations.

Les critiques les plus fortes qui lui sont adressées tiennent au fait qu'il tend à sous-estimer la façon dont l'anthropologie économique structure les rapports sociaux, indépendamment du thème de la reconnaissance. Ce reproche lui a été notamment fait par deux auteurs : Nancy Fraser, qui plaide pour un modèle bi-dimensionnel de justice sociale, distinguant reconnaissance et redistribution (Fraser, 2005) ; Christophe Dejours, pour qui la question des conditions pratiques de reconnaissance au travail est insuffisamment traitée (Dejours, 2010).

Ces critiques sont importantes. Il nous semble possible, toutefois, d'articuler son travail de refondation normative avec les questions propres au domaine économique, cette articulation prenant un relief tout particulier dans la globalisation. Appliqué au champ de l'ESS, son projet a deux implications :

- la première est qu'il entend faire valoir l'idée que les rapports économiques (entre producteurs, mais aussi entre producteurs et consommateurs) ne peuvent se cantonner à l'indifférenciation à laquelle les conduit le développement du marché global. Ces rapports sociaux ont non seulement besoin d'institutions régulatrices capables de rééquilibrer le rapport entre le capital et le travail, mais aussi de normes relationnelles visant à accroître la visibilité sociale des acteurs économiques ignorés ou délaissés par la division internationale du travail. La reconnaissance intervient alors comme exigence fondatrice des rapports sociaux impliqués par la globalisation économique, sans laquelle aucune évolution institutionnelle n'est viable. Sous cet angle, les formes multiples d'articulation entre l'économie populaire des pays du Sud et les filières productives internationales peuvent être comprise comme l'expression d'une dynamique : faire en sorte que les rapports économiques répondent à d'autres prérequis normatifs que le pur rapport de force, en particulier lorsqu'il s'agit d'organiser la consommation en fonction de la reconnaissance des conditions de travail et des critères de qualité des producteurs locaux. En d'autres termes, il s'agit de *situer la question de la confiance*

sur la scène de l'économie mondiale. Comme l'écrit Honneth, ceci suppose un travail critique, un travail de mise à jour des rapports sociaux déformés, en vue de leur transformation pratique ;

- la seconde tient au statut de l'ESS dans la dynamique générale des pratiques économiques. A l'heure où le capitalisme de marché s'est déplacé sur le théâtre mondial tout en se désencastrant des régulations antérieures, l'enjeu est également de *reconnaître ces pratiques comme des pratiques légitimes sur la scène de l'économie globale.* Ce sont moins les vertus intrinsèques de l'ESS qu'il faut avoir en tête lorsque l'on aborde ces questions – ses limites sont repérées depuis longtemps par les chercheurs – que le travail de pluralisation des formes économiques qui s'opère à travers elle. La refondation d'une économie socialement et écologiquement soutenable implique de repenser les modalités de fonctionnement de l'économie, de redéfinir les conditions de l'action publique et de construire un nouveau rapport à la consommation. Notre thèse est qu'une telle perspective est impossible tant que ne sont pas reconnues des pratiques économiques non-capitalistes où, de façon très concrète, se dessine une autre orchestration des rapports sociaux. Dans leur hétérogénéité même, les pratiques d'ESS matérialisent des alternatives, au Nord comme au Sud (Sousa Santos, 2013). Il importe de ne pas les cantonner fonctionnellement à un « secteur » de l'économie : le cadre de l'anthropologie économique permet d'y voir les prémisses indispensables à l'élaboration d'une stratégie post-fordiste de régulation, visant le ré-encastrement de l'économie dans la société à l'heure de la globalisation.

C'est la raison pour laquelle la *construction d'un cadre juridique sur ce thème est essentielle.* Certaines législations nationales (Belgique, Espagne, France, Italie) manifestent une avancée, reste à construire un *cadre européen.* L'avènement de celui-ci est indissociable d'une réflexion sur les modalités concrètes de fonctionnement démocratique : faire valoir la pluralité des formes économiques, elles-mêmes étayées sur des pratiques d'ESS diffusées à l'échelle mondiale, suppose une approche de la démocratie fondée sur la participation et la mobilisation citoyennes – en

³⁶ Au regard des trois sphères mentionnées, ce rapport positif à soi est désigné respectivement par Honneth comme « amour de soi », « respect de soi » et « estime de soi ».

d'autres termes, une *démocratie plurielle*. C'est sur ce point que nous voulons conclure.

ÉCONOMIE PLURIELLE, DÉMOCRATIE PLURIELLE

On voit que *c'est non seulement une mutation interne au capitalisme mais aussi une pluralisation des formes économiques qu'il s'agit de promouvoir*. Toutefois, comment imaginer que l'ouverture de l'action économique soit compatible avec le maintien d'une conception oligarchique de la politique, fondée sur la seule combinaison de mécanismes électifs et d'expertises éclairées ?

Ainsi que nous l'indiquons plus haut, saisir le potentiel de renouvellement contenu dans les pratiques d'ESS suppose de comprendre la combinaison entre crise du capitalisme et crise de la social-démocratie. Cette dernière a non seulement sous-estimé les bouleversements entraînés par la crise économique, mais aussi contribué à la diffusion d'une conception restreinte de la démocratie. Au-delà de la dépendance excessive vis-à-vis du paradigme redistributif, le traitement des défis économiques par la social-démocratie reposait sur un double leitmotiv : *la délégation* (la société délègue à l'Etat l'essentiel de sa prise en charge), *la représentation* (cette prise en charge est, à intervalles réguliers, sanctionnée par les dispositifs électifs).

Une telle philosophie de l'action publique a eu un rôle important dans la phase antérieure, mais elle n'a pas su intégrer dans l'action politique les initiatives construites par les populations pour anticiper ou surmonter la crise à l'échelle des territoires. Surtout, elle n'a pas vu qu'un travail de fond s'imposait, capable de s'atteler aux racines du désencastrement du capitalisme et à la refonte des significations de l'action économique. Elle a alimenté l'ignorance mutuelle des initiatives citoyennes et des politiques publiques.

Ce drame pratique s'adosse à une difficulté théorique : le cloisonnement entre politique et économie. Les pistes proposées par Jürgen Habermas – celle d'une démocratie délibérative et d'un patriotisme constitutionnel – ont ouvert une voie prometteuse, en libérant l'espace public de sa dépendance à l'égard des partis et des pouvoirs (Habermas, 1983, 2003). Mais elles ont sous-estimé les enjeux de la démocratisation de l'économie, nécessaires aux mutations de l'économie comme de la société. Comme le montre Nancy Fraser (Fraser, 2005), Habermas n'a pas saisi l'importance

des « espaces publics populaires », où questions politiques et questions économiques sont intimement mêlées. Plus largement, il n'a pas été attentif au travail de réélaboration de la notion même d'espace public, issu des formes d'engagement associatif à la périphérie du marché.

C'est pourtant un point que ne cessent de mettre en valeur les pratiques d'ESS : la dynamisation des espaces publics locaux passe par la construction de stratégies économiques non-capitalistes, prises en charge par les classes moyennes et populaires en contrepoint des pratiques économiques dominantes. Tout en s'attaquant à des problèmes relevant d'une rationalité coûts-bénéfices, il s'agit d'inscrire l'agir économique dans une *perspective de solidarité ou de citoyenneté*, et de construire une *communauté de liens* sur la base de problèmes concrets. Réciproquement, l'engagement de ces acteurs sur un terrain économique alternatif participe d'une redynamisation des espaces publics de proximité et, en conséquence, d'une relance de l'implication citoyenne – ce que la démocratie représentative ne parvient pas à mettre en œuvre.

Cette pluralisation des formes et des lieux de la démocratie politique est donc liée à la capacité de réencastrement de l'économie dans la société. Plus largement, ce mouvement apparaît comme un processus de démocratisation de l'économie, en permettant un traitement des questions économiques par la voie de l'action et de la mobilisation citoyennes. Il y a là une mutation susceptible d'entraîner des transformations politiques de grande ampleur, condition de la formation de sociétés démocratiques dont l'Europe manque cruellement. ■

Bibliographie

- Aglietta M. (2013), « Quelle est la réforme la plus urgente à mener en France ? », interview, in *Le Monde*, 15 mai.
- Aglietta M. et Berrebi L. (2007), *Désordres dans le capitalisme mondial*, Paris, Odile Jacob.
- Aglietta M. et Orléan A. (2002), *La monnaie, entre violence et confiance*, Paris, Odile Jacob.
- Alter N. (2013) *L'innovation ordinaire*, Paris, PUF, 6e éd. [2000].
- Amblard M. (eds) (2003), *Conventions et management*. Bruxelles, De Boeck.
- Arnsperger C. (2009), *Ethique de l'existence post-capitaliste : pour un militantisme existentiel*, Paris, Cerf.
- (2005), *Critique de l'existence capitaliste : pour une éthique existentielle de l'économie*, Paris, Cerf.

Bélanger P. R. et Lévesque B. (1990), *La théorie de la régulation. Du rapport salarial au rapport de consommation*, Montréal, UQAM.

Boltanski L. et Thévenot L. (1991), *De la justification : les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard.

Caillé A. (2000), *Anthropologie du don. Le tiers paradigme*, Paris, La Découverte.

Castel R. (1995), *Métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard.

Cassiers I. et alii (eds) (2011), *Redéfinir la prospérité. Jalons pour un débat public*, Paris, Editions de l'Aube.

Dacheux E. et Goujon D. (2011), *Principes d'économie solidaire*, Paris, Ellipses.

Dejours C. (2009), *Travail vivant. 1. Sexualité et travail. 2. Travail et émancipation*, Paris, Payot.

De Munck J. (2011), « Les critiques du consumérisme », in Cassiers et alii (eds). *Redéfinir la prospérité. Jalons pour un débat public*, Paris, Editions de l'Aube.

Dupuy J.-P. (2005), *Petite métaphysique des tsunamis*, Paris, Seuil.

- (2002), Pour un catastrophisme éclairé : quand l'impossible est certain, Paris, Seuil.

Eymard-Duvernay F. (eds) (2006), *L'économie des conventions, méthodes et résultats*, Paris, La Découverte.

Fraser N. (2005), *Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution*, Paris, La Découverte.

Gardin L. (2011), *Les initiatives solidaires. La réciprocité face au marché et à l'Etat*, Toulouse, Erès.

Goleman D. (1997), *L'intelligence émotionnelle. Comment transformer ses émotions en intelligence*, Paris, Robert Laffont.

Gomez P.-Y. et Korine H. (2009), *L'entreprise dans la démocratie : une théorie politique du gouvernement des entreprises*, Bruxelles, De Boeck.

Granovetter M. (2008), *Sociologie économique*, Paris, Seuil.

Guéguen H. et Malochet G., (2012), *Les théories de la reconnaissance*, Paris, La Découverte.

Herzog P. (2012), « Pour la mise en place d'une stratégie européenne de compétitivité industrielle intégrée et solidaire », *Lettre ouverte de Confrontations Europe*, Paris, Confrontations, 10 septembre.

Hillenkamp I. (2013), « Le principe de householding aujourd'hui. Discussion théorique et approche empirique par l'économie populaire », in *Socioéconomie et démocratie. L'actualité de Karl Polanyi*, Toulouse, Erès, p. 215-239.

Hillenkamp I. et Laville J.-L. (2013), *Socioéconomie et démocratie. L'actualité de Karl Polanyi*, Toulouse, Erès, p. 105-123.

Hochschild, A. (2012), *The Outsourced Self. Intimate Life in Market Times*, New York, Metropolitan Books.

- (1983), *The Managed Heart. The Commercialization of Human Feeling*, Berkeley, The University of California Press.

Habermas J. (2003), *L'intégration républicaine : essai de théorie politique*, Paris, Fayard.

- (1983), *Morale et communication. Conscience morale et activité communicationnelle*, Paris, Cerf.

Honneth A. (2011), *Das Recht der Freiheit*, Berlin, Suhrkamp Verlag.

- (2007), *La réification. Petit traité de théorie critique*, Paris, Gallimard.

- (2002), *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Cerf.

Illouz E. (2006), *Les sentiments du capitalisme*, Paris, Seuil.

Jaeger M. (eds) (2011), *Usagers ou citoyens ?*, Paris, Dunod,

Juan S. (2011), *La transition écologique*, Toulouse, Erès.

Kis J. (1989), *L'égalité dignité. Essais sur les fondements des droits de l'homme*, Paris, Seuil.

Laville J.-L. (2011), *Agir à gauche. L'économie sociale et solidaire*, Paris, DDB.

- (2010), *Politique de l'association*, Paris, Seuil.

Laville J.-L. et Nyssens M. (eds) (2001), « Introduction », in Les services sociaux entre associations, Etat et marchés (eds), Paris, La Découverte, p. 9-21.

Lévinas E. (1961), *Totalité et infini. Essai sur l'extériorité*, La Haye, M. Nijhoff.

Mauss M. (1999), « Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », in *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, p. 143-279 [1923] ;

- (1999) « Les techniques du corps », in *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, p. 365-386 [1934] ;

de Nanteuil M. (2012), *La démocratie insensible. Economie et politique à l'épreuve du corps*, Toulouse, Erès. Disponible sur Cairn.info : <http://www.cairn.info/la-democratie-insensible-9782749211145.htm>.

de Nanteuil M. et Pourtois H. (2005), « L'Etat social actif : une réponse au défi de l'intégration par le travail ? », in Cassiers I., Pochet P. et Vielle P., (eds), *L'Etat social actif. Vers un changement de paradigme ?*, Bruxelles, Peter Lang, 2005, pp. 323-350.

Polanyi, K., (1983) *La grande transformation. Aux origines économiques et politiques de notre temps*, Paris, Gallimard [1944].

Pleyers, G., (eds) (2011) *La consommation critique. Mouvements pour une alimentation durable et solidaire*, Paris, DDB.

Postel, N., et Sobel, R., (2013) « Crise de la pensée, pensée de la crise », in Hillenkamp I. et Laville J.-L., *Socioéconomie et démocratie. L'actualité de Karl Polanyi*, Toulouse, Erès, p. 105-123.

Ranci C. (1990), « Doni serviva reciprocità. La persistenza dell'altruismo sociale nei sistemi complessi », *Rassegna Italiana di Sociologia*, XXXI, n° 3, juin-septembre.

Servet J.-M. (2013), « Le principe de réciprocité aujourd'hui. Un concept pour comprendre et construire l'économie solidaire », in Hillenkamp, I., et Laville, J.-L., *Socioéconomie et démocratie. L'actualité de Karl Polanyi*, Toulouse, Erès, p. 187-213.

Veltz P. (2000), *Le nouveau monde industriel*, Paris, Gallimard.

Weber M. (2004), *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard [1904].